

Il a profondément marqué le Mouvement olympique à la fin du 20e siècle. Élu à la tête du CIO en 1980, il expose le programme de sa présidence au Congrès olympique de Baden-Baden en 1981, en énonçant les cinq grands axes de son action, à savoir :

- le renforcement de l'unité du Mouvement olympique ;
- la lutte contre le dopage ;
- la non-discrimination ;
- l'ouverture des Jeux Olympiques aux meilleurs athlètes, y compris aux professionnels ;
- **l'augmentation de la participation féminine sur les terrains sportifs et administratifs.**

Au cours des 21 ans que dure sa présidence, Juan Antonio Samaranch atteint les buts qu'il s'est fixés à travers toute une série de réformes réalisées dans un souci d'unité, de développement et de qualité.

L'unité du Mouvement olympique s'est principalement traduite par :

- l'intégration de la République populaire de Chine, amorcée par Lord Killanin ;
- **la nomination, en tant que membres du CIO, d'athlètes en activité et de représentants des Fédérations Internationales et des Comités Nationaux Olympiques ;**
- l'abolition de l'apartheid dans le sport, qui permet à l'équipe multiraciale d'Afrique du Sud de participer aux Jeux de la XXVe Olympiade à Barcelone en 1992 ;
- le retour du tennis au programme des Jeux de la XXIVe Olympiade à Séoul en 1988.

Le développement s'est concrétisé par :

- l'augmentation du nombre des CNO, qui est passé de 149 en 1980 à 199 en 2000 ;
- l'augmentation du nombre des sports inscrits au programme des JO, qui est passé de 21 en 1980 à 28 en 2000 ;
- **la cooptation de femmes comme membres du CIO ;**
- la promotion de l'éducation sportive, avec la création de bourses olympiques pour athlètes et entraîneurs ;
- la participation des meilleurs athlètes dans toutes les disciplines, grâce à la modification de la règle d'admission aux Jeux Olympiques ;
- la diversification des ressources financières du Mouvement olympique, qui ne dépendent plus uniquement des droits de télévision ;
- la promotion de l'art et du sport, avec la construction du Musée Olympique.

La préoccupation pour une meilleure qualité se retrouve dans :

- l'intensification de la lutte contre le dopage à l'échelle mondiale, sous la tutelle de la commission médicale ;
- la création de l'Agence Mondiale Antidopage en 1999 ;
- la création du Tribunal Arbitral du Sport en 1983 et du Conseil International de l'Arbitrage en matière de Sport en 1993 ;
- les actions concrètes menées en faveur de la protection de l'environnement, notamment lors de la construction des sites pour les Jeux Olympiques.

En renforçant l'unité du Mouvement olympique pour en faire la première force sociale du 20e siècle, le Président Samaranch met également tout en œuvre pour que le sport contribue à la paix dans le monde.

Sur proposition du CIO, l'Assemblée générale des Nations Unies vote à l'unanimité en 1993 une résolution sur le respect de la Trêve pendant les 17es Jeux Olympiques d'hiver à Lillehammer. Depuis, l'Assemblée générale de l'ONU a exprimé de manière répétée son soutien au CIO en adoptant à l'unanimité tous les deux ans - un an avant chaque édition des Jeux Olympiques - une résolution intitulée "Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique".